

15 parvis René-Descartes BP 7000, 69342 Lyon cedex 07 Tél. +33 (0)4 37 37 60 00 www.ens-lyon.fr

DELIBERATION 16 CONSEIL D'ADMINISTRATION SEANCE PLENIERE 11 JUILLET 2019

Principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs 2019-2020

Vu le Code de l'éducation,

Vu le décret consolidé n°2012-715 du 7 mai 2012 fixant les règles d'organisation et de fonctionnement de l'Ecole normale supérieure de Lyon, Vu le règlement intérieur,

Après en avoir débattu,

Le conseil d'administration, dans sa séance du 11 juillet 2019, prend la délibération suivante :

Article 1.

Le conseil d'administration de l'ENS de Lyon a approuvé à la majorité des suffrages exprimés les principes de la politique indemnitaire des enseignants et enseignants-chercheurs 2019-2020, conformément au document joint.

Nombre de membres constituant le conseil : 25

Nombre de membres participant à la délibération (présents ou représentés) : 25

Nombre de voix favorables : 20 Nombre de voix défavorables : 0

Nombre d'abstentions: 5

Fait à Lyon, le 11 juillet 2019,

Le Président de l'ENS de Lyon

Jean-François PINTON



